

Où vont les centres de recherche industriels ?

Motorola s'installe en France, Pfizer s'en va "rechercher" ailleurs, Altran s'implante à Cambridge (Grande-Bretagne), Novartis à Cambridge (États-Unis)... Comment ces grands groupes choisissent-ils où développer leur R&D ? Que pèse la France face à ses concurrents lorsque se prennent de telles décisions ?

Les centres de R&D ne sont pas les usines de production : lors du choix de leur implantation géographique, le coût de la main-d'œuvre entre peu en ligne de compte. L'accès à un vivier de diplômés bien préparés est sans doute le premier des critères.

Il est d'autant plus important que les centres de R&D sont souvent eux-mêmes considérés comme des viviers internes et que leurs chercheurs vont ensuite irriguer les autres fonctions de l'entreprise. À cet égard, la baisse de fréquentation des filières de formation scientifique inquiète beaucoup les industriels. Jean-Claude Lehmann, directeur de la recherche de Saint-Gobain, plaide pour une revalorisation de l'image du chercheur en France : «La recherche n'est jamais une fin

en soi dans l'industrie, mais être chercheur, c'est faire partie d'une sorte de tribu à l'intérieur de l'entreprise. De plus, ce type de carrière offre de nombreuses opportunités de mobilité géographique et de progression dans l'échelle des responsabilités. Il y a là de quoi répondre aux attentes des jeunes générations.»

Vers des "écosystèmes" de recherche ?

La recherche privée se nourrit également de collaborations avec la recherche académique, et il va sans dire que les débats actuels sur les moyens et l'organisation du système public de recherche français sont suivis de près par les industriels. Ceux-ci demandent à pouvoir s'appuyer sur une recherche fondamentale forte, largement financée par les



Crolles II, près de Grenoble, le nouveau centre par Motorola, Philips et ST Microelectronics.

pouvoirs publics, et aussi à organiser une plus grande mobilité des chercheurs entre les laboratoires académiques et privés.

Pour attirer les activités de recherche en France, de nombreux spécialistes en appellent à la création de "clusters", pôles d'excellence thématiques organisés en véritables "écosystèmes". S'y trouvent réunis groupes industriels, PME, universités, organismes publics, ainsi que

↳ Témoignage

Considérant que la connaissance de leurs clients est un enjeu primordial, de nombreuses entreprises décident d'implanter une part significative de leurs activités de R&D à proximité de leurs marchés. L'idée est simple : pour sortir un nouveau produit qui tienne compte de la culture de ses utilisateurs, autant concevoir ses spécifications et le faire développer sur place. Mais la réalité est plus complexe, car les industriels évaluent chaque pays, et de nombreux autres paramètres entrent en ligne de compte.

L'attrait de la Chine, par exemple, tient à son immense marché et à sa croissance économique fulgurante. Mais on sait par ailleurs que la protection de la propriété intellectuelle n'est pas vraiment une spécialité locale. L'Inde, grand pays de mathématiciens, a su se faire une réputation dans le domaine du logiciel en se concentrant sur le "comment faire". Un produit peut y être développé à moindre coût et de façon parfaitement fidèle aux spécifications de départ... bonnes ou mauvaises !

Paul Friedel,
Vice President
for Global
Advanced
Technologies
chez Diebold



Quant à la France, elle est avant tout réputée pour la formation de ses scientifiques. Mais les entreprises sont souvent "refroidies" par ce qu'elles considèrent comme la rigidité de notre droit du travail. L'argument français a longtemps été l'intérêt des jeunes pour les filières scientifiques, alors que les flux s'étaient taris dans tous les autres pays. Espérons que nous parviendrons à conserver cet atout...»



de R&D de "l'Alliance" formée

tous les intermédiaires nécessaires (incubateurs, pépinières...) pour coproduire des "innovations de rupture", les transformer en produits et les amener jusqu'aux clients. «Les entreprises investissent généralement là où elles peuvent avoir un impact sur leur environnement, peser sur les décisions, l'orientation des programmes, etc.», explique Dominique Vernay, directeur technique de Thales. En leur donnant l'occasion de participer aux décisions locales et de constituer des groupes de pression, l'organisation en "clusters" leur conférerait probablement plus de poids. Cependant, cela n'irait pas sans risques. En effet, les technologies naissent et meurent, et la reconversion pourrait, à terme, se révéler difficile pour des régions hautement spécialisées dans des domaines dépassés.

F. M.

Pour aller plus loin

- *Renouveau et attractivité de la recherche industrielle*, Catherine Belotti, Anvie, 2002. <http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/dossiers/sect/pdf/rapport.pdf>
- L'opération Futuris : www.operation-futuris.org

Trois questions à Pierre Tambourin, directeur du Genopole d'Évry

■ *Genopole a su attirer, à Évry, des laboratoires publics et privés, des start-up et des grands groupes. Il peut être considéré comme l'un des premiers "clusters" français. Pierre Tambourin, son directeur, nous présente ce nouveau mode d'organisation.*

Docteurs&Co : À quoi sert un "cluster" ?

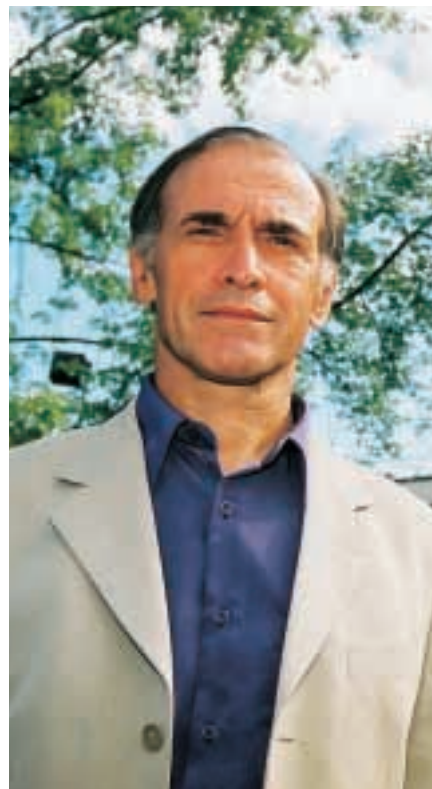
Pierre Tambourin : En attirant sur un même site des chercheurs (du public et du privé), des enseignants, des étudiants et des entrepreneurs, on obtient à la fois la masse critique, qui permet de partager moyens et équipements, et la proximité qui favorise les échanges. On réunit ainsi les conditions pour que la recherche remplisse toutes ses missions : produire des connaissances, les transmettre aux étudiants et enfin les transférer le plus rapidement possible aux entreprises, qui les convertissent en nouveaux produits et services innovants.

Suffit-il de mettre les acteurs en présence pour que cela marche ?

On sait par expérience que les PME de haute technologie, qui sont souvent issues de la recherche et qui y consacrent leurs premières années d'activité, ont besoin de s'appuyer sur les laboratoires académiques. Mais cette cohabitation doit respecter des règles : la convivialité n'implique pas la confusion des genres. Notre rôle consiste donc à favoriser les rencontres et à définir les règles de vie et de partage dans cet "écosystème".

Le Genopole d'Évry est-il le modèle du "cluster" à la française ?

Il s'agit plutôt d'un cas à part. Lorsque, grâce aux dons du Téléthon, l'Association française des myopathies a créé ici le laboratoire Généthon, il était complètement isolé et l'université d'Évry encore balbutiante. Ces conditions *a priori* très défavorables ont finalement été notre chance, car nous avons pu bâtir sur un terrain vierge. Nous avons réussi à attirer 25 laboratoires



© Genopole/Lionel Antoni

«Au sein d'un "cluster", la cohabitation doit respecter des règles.»

et créer 50 entreprises. Plusieurs groupes internationaux sont présents sur le site (dont Aventis, Serono, Limagrain...) et nous avons des relations avec les centres de recherche de l'industrie pharmaceutique qui nous entourent. Un "cluster" doit aussi s'ouvrir sur l'extérieur...

Propos recueillis par F. M.

Contact : www.genopole.org